

---

**Lundi 26 juin 2023**

## **La France va-t-elle enfin considérer l'Enseignement supérieur et la Recherche comme un investissement ?**

La préparation du projet de loi de finances pour 2024 entre dans une phase de finalisation. France Universités demande que le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche soit établi en cohérence avec l'ensemble de ses missions et des grands enjeux nationaux.

Il ne s'agit nullement, pour France Universités, de s'affranchir des principes de bonne gestion financière mais de rappeler que les universités ont dû, au cours des exercices écoulés, faire face à l'accroissement de leurs charges, notamment pour augmenter leurs capacités d'accueil de nouveaux étudiants. En l'espace de 10 ans, en effet, les universités ont vu leur effectif étudiant s'accroître de près de 20 %, sans que les moyens accordés soient suffisants. Sur ces dernières années, les universités ont, entre autres, amorti plus de 600M€ d'augmentation de leur masse salariale principalement lié au Glissement Vieillesse Technicité avec comme conséquence de nombreux gels d'emplois et, aujourd'hui, une perte d'attractivité des métiers du supérieur.

Plus récemment, France Universités regrette la non-compensation de l'augmentation du point d'indice de 3,5% en 2022, et s'inquiète d'une nouvelle non-compensation des mesures RH annoncées en 2023, dont les 1,5% correspondant au point d'indice. En complément, toujours pour l'année 2023, les établissements sont en attente de la ventilation des financements relatifs aux surcoûts liés à la crise énergétique ainsi que des nouveaux moyens pour accueillir dans deux mois toujours plus d'étudiants dont ceux de la 3<sup>ème</sup> année du nouveau Bachelor Universitaire de Technologie.

France Universités met en garde contre la propension à amalgamer les financements liés à France 2030 ou à la réponse à des appels à projets (ANR, Europe, etc.) qui sont des programmes fléchés, et la subvention pour charge de service public (SCSP) des établissements qui paradoxalement est insuffisante pour garantir l'efficacité et l'impact mêmes de ces programmes fléchés.

La question de la sollicitation des fonds de roulements est légitime dans le contexte où ceux-ci ont encore augmenté en 2022. Cette situation qui nous est régulièrement rappelée tient plus de l'apparence que de la réalité, comme le démontre une analyse plus fine des comptes des établissements. Aussi, les universités, en partie grâce à leurs fonds de roulement, sont pleinement engagées dans un objectif de réduction de la dépense énergétique par la rénovation de leur patrimoine immobilier dont la faible performance tient à l'ancienneté des bâtiments.

L'État, qui affiche à juste titre ses attentes envers les universités en matière de transitions écologiques et sociétales, de réindustrialisation et d'attractivité des métiers peut compter sur ses universités qui s'impliquent résolument dans cette logique de changement et sont prêtes à faire davantage, à condition d'un juste soutien financier. France Universités demande donc que cette réalité soit prise en compte dans le PLF 2024 mais également au titre de l'année 2023.